

Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Septembre 2017



Au fil de l'actu	p.2
Vie municipale	p.4
Vie locale	p.15
Les rendez-vous du mois	p.22
Vie quotidienne	p.23



PONT SAINT MARTIN



Accueil des nouveaux Martipontains

Lors de l'inauguration du square Utrillo, le vendredi 23 juin, le maire et les élus ont accueilli les nouveaux Martipontains.

En effet, chaque nouvel arrivant sur la commune, dont la mairie a connaissance, est invité à participer à un pot de l'amitié afin de découvrir les équipements de la commune, tout en rencontrant les élus.

« *Nous invitons chaque nouveau Martipontain à signaler son arrivée sur la commune, pour participer à ce moment d'échange et d'accueil en toute convivialité.* » commente Nicolas Bertet, adjoint délégué à la communication et à la vie participative. « *Il s'agit de rencontrer l'équipe municipale, permettant ainsi de nouer des liens entre les habitants, et d'en apprendre davantage sur notre belle commune.* »



Eclairage public secteur la Planche aux

La voirie départementale RD 76, regroupant le secteur de la Planche au Bouin et de la Bauche Tue Loup, se verra prochainement équipée d'un dispositif d'éclairage public de technologie LED. Pour le second semestre 2017, une nouvelle action d'investissement en faveur des économies d'énergie va permettre le changement de 91 nouveaux foyers d'éclairage en technologie LED sur l'ensemble de la commune.

« *Concernant la programmation du cheminement piéton de la Bauche Tue Loup, un nouveau système d'éclairage public à LED permettra d'abaisser ce dispositif lumineux à 50 % de 23h à 5h du matin (sauf pour les points situés au passage piéton qui restent à 100 %) »* commente Jean-Marc Allais, adjoint délégué aux réseaux et à la transition énergétique.

Magazine municipal d'informations
de la mairie de Pont Saint Martin
02 40 26 80 23
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 000 exemplaires

Directeur de la publication :

Yannick Fétiveau

Relecture : commission

communication et vie participative

Création graphique et mise en page :

Studio Sinaé - www.sinae.fr

Impression :

L'Imprimerie du Bocage : 02 51 46 59 10

Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent impérativement être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant le 2 du mois précédent. Contact : communication@mairie-pontsaintmartin.fr



La fête de l'été à la Farandole

Pour fêter l'arrivée de l'été ainsi que le départ des « grands » sur le chemin de l'école, petits et grands se sont retrouvés dans le jardin de La Farandole le jeudi 6 juillet.

Une trentaine de familles accompagnée de leur petite tribu a pu participer à ce moment festif et convivial.

Après avoir découvert les différents stands proposés, les enfants ont chanté à leurs parents les chansons apprises au cours de l'année. Les familles se sont ensuite retrouvées autour d'un buffet. Stand maquillage et jeux extérieurs ont permis de clore cette soirée placée sous le signe de l'été.



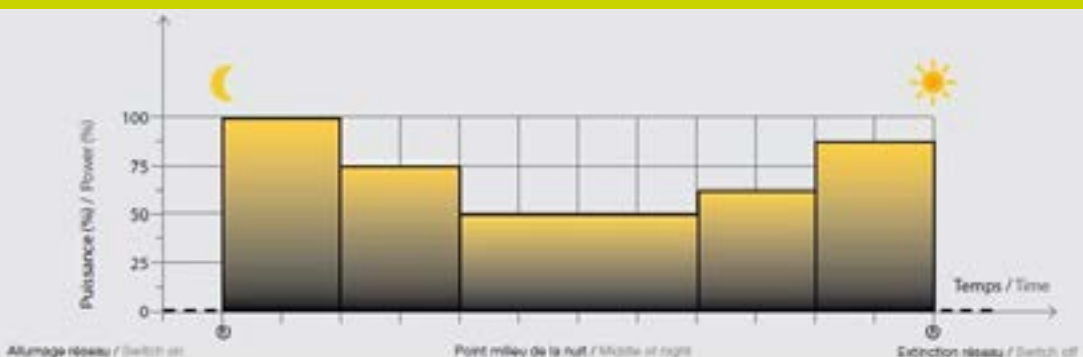
Séjours d'été, un air de vacances !

Chaque année, durant la période estivale, la municipalité met en place des séjours à destination des enfants et des jeunes Martipontains. Selon les tranches d'âges, la durée varie de 3 à 10 jours.

Les thèmes sont choisis en fonction de l'environnement, des lieux de séjours et des tranches d'âges. C'est l'occasion pour les enfants et les jeunes de vivre une expérience collective riche en découvertes.

La programmation 2017 a connu un fort engouement et pour faire face à la demande, la municipalité a ouvert des places supplémentaires. C'est ainsi que les séjours ont connu plus de 120 participants en 2017 contre 90 en 2016 !

Bouin/Bauche Tue Loup



Système de plages horaires

Cette fonction permet la programmation de cinq niveaux de luminosité associés à des plages horaires (cf schéma ci-contre). Le dispositif automatique sans pile calcule la durée et le point milieu de la nuit afin d'offrir une gradation cohérente par rapport aux variations de fréquentation des espaces publics.

Un préau à l'école maternelle Les Halbrans

L'école maternelle des Halbrans n'a jamais été dotée d'un préau. Le corps enseignants en avait fait la demande depuis plusieurs années, il était donc temps de le bâtir.

Compte-tenu des besoins exprimés par les enseignants, il a été décidé d'accoler ce préau au bâtiment existant, sur son angle sud-ouest. Plusieurs esquisses ont été effectuées par M. Cordellier, architecte, pour l'implanter au mieux. Il s'agit d'un bâtiment de 110 m², de type traditionnel, couvert en tuile sur une ossature poteaux-charpente en bois. Ces travaux sont estimés à 45 000 € TTC, et se dérouleront en dehors de la période d'occupation de l'école fin août et à la Toussaint. « **Il était important de réaliser cet abri pour les enfants, afin de leur permettre de jouer en extérieur même en cas de mauvais temps** » commente Martine Chabirand, adjointe déléguée à l'éducation, aux activités périscolaires, à la vie sportive et l'enfance jeunesse. Dans un même temps, un auvent viendra couvrir l'entrée du hall d'accueil de la maternelle.



C'est la rentrée !



Chers Martipontains,

C'est la fin des vacances pour bon nombre d'entre vous ! L'occasion pour moi de vous souhaiter une bonne rentrée qu'elle soit scolaire, universitaire ou associative et de remercier l'ensemble du service enfance-jeunesse qui a œuvré tout au long de l'été pour animer les vacances de nos jeunes via des sorties organisées, des camps ou les activités de l'accueil de loisirs.

Pour nos associations, c'est aussi la reprise après cette trêve estivale. Merci à vous tous, présidents et bénévoles, qui œuvrez au quotidien à l'animation de notre commune et à l'intégration de tous les nouveaux Martipontains.

Concernant les projets communaux, outre la réception des auvents et du préau (mi-octobre) à l'école maternelle des Halbrans pour le plus grand confort de tous, les jardins familiaux à proximité du hameau de la Passerelle constitueront une nouvelle offre pour les Martipontains désireux de s'adonner au plaisir du jardin.

Le schéma de déplacement ayant été arrêté, le projet de restauration et d'embellissement de la rue d'Herbauges et de la rue de Nantes sera présenté et concerté avec les habitants de ces deux axes principaux pour des travaux prévus au 1^{er} semestre 2018. Les travaux de fond sur les réseaux rue du Pays de Retz sont, eux, programmés pour le 2^{ème} semestre 2018 : six mois de travaux pour enfouir les réseaux électriques et restaurer les réseaux eaux usées, eau de pluie et eau potable.

En parallèle, nous lançons dès à présent les études concernant la rue du Pays de Retz et les places du Marché, Bretagne et Saint Martin afin d'être prêts à moderniser ces secteurs en les adaptant à nos exigences en matière de circulation et de stationnement. Cette étude construira un scénario durable mettant en cohérence notre schéma de déplacement.

Septembre nous permettra également de choisir un nouveau bailleur social qui conduira l'opération d'habitat à loyers adaptés dans le secteur des « Jardins de l'Abbaye ».

Notre future salle polyvalente et festive est sur les rails. L'équipe d'architectes a été choisie en juillet suite au concours. Un travail partenarial est engagé avec eux pour faire évoluer le projet afin qu'il réponde au mieux à nos attentes et à celles des Martipontains.

Bonne rentrée à tous !

Yannick Fétiveau

Maire de Pont Saint Martin

Conseil Municipal Enfant : les enfants en campagne !

Alors que l'équipe actuelle termine son mandat, la campagne électorale du 3^{ème} Conseil Municipal Enfant démarre en ce mois de septembre. Tout au long de celle-ci, les enfants se livreront à un véritable exercice citoyen.

Fin septembre, les enfants de CM1 et CM2 des écoles Les Halbrans et Saint Joseph rencontreront Yannick Fétiveau, maire, et Nicolas Bertet, adjoint délégué à la communication et à la vie participative. Ils leur expliqueront cette instance et les sensibiliseront à la vie participative communale. À l'issue de chaque rencontre, les élus remettront aux enfants qui le souhaitent le dossier de candidature.

Les enfants se présentant aux élections devront déposer leur candidature en mairie avant le 2 octobre.

La campagne battra alors son plein. Les professions de foi seront affichées en mairie et chacun pourra présenter son programme face à la caméra afin de sensibiliser leurs camarades à leurs projets. Les vidéos seront consultables sur le site www.mairie-pontsaintmartin.fr à partir du 30 octobre et jusqu'au jeudi 9 novembre, journée électorale. Ainsi, les CM1 et CM2 auront la possibilité de connaître leurs 4 camarades de chaque niveau et de chaque école (4 CM1, 4 CM2 aux Halbrans et à Saint Joseph) pour lesquels ils voteront.

À la proclamation des résultats, les 16 conseillers municipaux enfants seront conviés à la première réunion du CME, le samedi 18 novembre durant laquelle les jeunes élus choisiront les commissions auxquelles ils souhaitent participer. Leur mandature sera jalonnée d'une dizaine de réunions pendant lesquelles ils prépareront leurs projets et les décisions à prendre lors des conseils municipaux.



Dimanche 17 septembre
Chasse aux trésors
à Pont Saint Martin

Animation gratuite familiale,
organisée par le CME.
Pique nique familial
à partir de 12h.

Départ échelonné
du jeu de 14h à 16h30.
Rendez-vous
à l'aire de loisirs.

Inauguration de la station d'épuration du Champsiôme

Le samedi 17 juin a eu lieu l'inauguration de la station d'épuration du Champsiôme. C'est l'aboutissement d'un long processus, débuté lors de l'élaboration du schéma directeur d'assainissement de 2011 piloté à l'époque par Yannick Fétiveau, maire, qui était alors adjoint à l'environnement.

« La réalisation de cette opération se révélait être plus que nécessaire, elle devenait inévitable, obligatoire. » commente Jean-Marc Allais, adjoint délégué aux réseaux et à la transition énergétique. « Il s'agissait pour nous de localiser cette unité de traitement sur une unité foncière divisée reliant le village du Champsiôme à Lavau, de localiser un point de rejet permettant d'atteindre le ruisseau du Champsiôme, et de construire 765 m linéaires de canalisations pouvant desservir 61 habitations, afin de mettre à disposition un système d'assainissement de type filtres à plantés de roseaux. »



Cette station au process phyto-épuration est une réponse écologique à une problématique de gestion des eaux usées, mais aussi une réponse économique : cet investissement permet de maîtriser les dépenses publiques, tout en évitant une dépense inutile pour les habitants du Champsiôme bénéficiant déjà de stations autonomes opérationnelles.

« La démarche engagée conjointement par Bernadette Graton au début de projet et par Jean-Marc Allais a permis d'optimiser le périmètre en anticipant les constructions à venir, ce qui aboutit aujourd'hui à ce moment toujours sympathique d'inauguration d'un nouvel équipement public. » souligne Yannick Fétiveau.

Les travaux seront finalisés par la plantation des roseaux à l'automne ainsi que par la restauration du cheminement doux allant vers le chemin des Champs. Par la suite, la municipalité entamera une réflexion pour rénover la voirie et les bas-côtés du cœur du village, afin de valoriser l'environnement général.

« Pont Saint Martin est reconnue attractive de par sa situation géographique pour les particuliers et les entreprises. C'est le rôle des élus, avec les services communaux, d'anticiper et d'accompagner ce développement démographique. Il est de notre devoir de préserver notre environnement à la fois par la maîtrise de la gestion des déchets ménagers, des eaux usées mais aussi par la préservation et la valorisation de nos espaces naturels » conclut Yannick Fétiveau.

Le coût global de cette opération s'est élevé à 426 747 € HT. Sur cette somme, l'État a accordé une subvention de 75 000 € dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 7 juillet

Le compte-rendu complet est consultable en ligne sur

www.mairie-pontsaintmartin.fr



CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN POLICIER MUNICIPAL

Après avis de son Comité Technique Local, La Chevrolière va mettre en commun son service « Police Municipale » et ses équipements avec notre commune pour l'exécution de ses missions. La police municipale aura pour mission d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

MISE À DISPOSITION À TITRE GRATUIT DE TERRAINS AGRICOLES

Dans le cadre de la réalisation de la station de traitement des eaux usées du Champsiôme, les parcelles cadastrées B 1108 (2879 m²) et B 1104 (858 m²) d'une superficie totale de 3737 m² n'ont finalement pas été utilisées pour ce projet. Afin de les entretenir en zone agricole, elles seront mises à disposition gratuitement à un administré, et serviront

pour le pâturage de ses chevaux pour 1 an, renouvelable trois fois.

Dans le cadre d'un programme de réserve foncière sur son territoire, et dans l'optique du diagnostic agricole, la parcelle cadastrée ZE 4 d'une superficie de 25 363 m² au prix de 19 500 € a été acquise. Ce terrain est occupé par l'association « Les Fous roulants », à Viais, pour leur manifestation annuelle le 1^{er} week-end de septembre, se préparant dès juin. Ces parcelles seront mises gratuitement à disposition de l'association.

En septembre, à la médiathèque...

HEURE DU CONTE

Venez écouter les histoires lues par l'équipe de la médiathèque le mercredi 20 septembre de 16h à 16h30.

À partir de 4 ans, inscription gratuite à la médiathèque ou au 02 40 32 79 27

EXPOSITIONS

Dans la salle d'animations. Entrée libre et gratuite aux heures d'ouverture de la médiathèque

- **Photomontages, en partenariat avec le Service Jeunesse**

Découvrez les photo-montages réalisés

pendant l'été par les jeunes Martipontains.

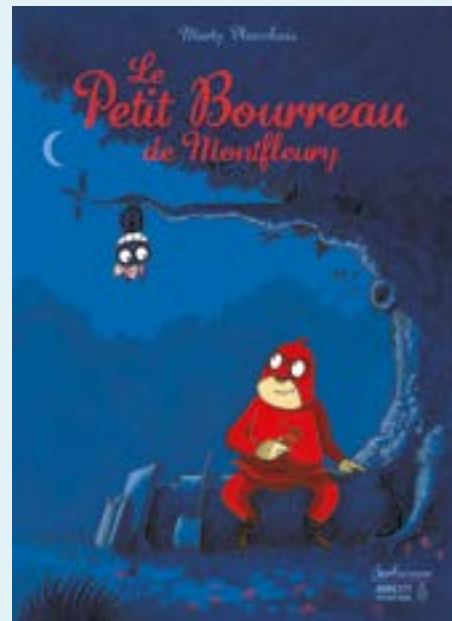
Du 6 au 24 septembre

- **« Le Petit bourreau de Montfleury », par Marty Planchais**

Plongez dans l'univers de la BD « Le Petit bourreau de Montfleury » avec cette exposition de croquis et planches originales réalisés par Marty Planchais.

Du 26 septembre au 11 octobre

À vos agendas :
mercredi 11 octobre de 15h à 18h,
rencontrez Marty Planchais
à la médiathèque lors d'une
séance de dédicaces !



L'accueil du mercredi : un après-midi de loisirs

À l'issue de la matinée, les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation au sein des écoles, ils sont conduits au restaurant scolaire avant de rejoindre la Maison de l'Enfance à 13h15. Dès leur arrivée, les enfants sont répartis en petits groupes d'activités et choisissent entre des activités calmes, physiques ou des temps libres.



L'équipe d'animation travaille sur un programme qui mêle différentes thématiques

telles que les activités sportives, les rencontres intergénérationnelles, les échanges inter-centres ou des activités culturelles.

Pour terminer cet après-midi de loisirs, un goûter est proposé à tous avant que les familles viennent chercher leurs enfants.

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les possibilités d'inscription en période scolaire, le mercredi :

L'inscription se fait à la ½ journée.

- Repas et après midi : 12h à 17h
- Après midi : 13h30 à 17h

L'inscription est possible par mail, par téléphone ou à la mairie le lundi avant midi.

Contact : 02 40 26 80 23

formalitesfamilles@mairie-pontsaintmartin.fr





Dossier

L'aéroport du Grand-Ouest

Oui à la médiation,
mais pour quelle alternative ?

Alors que s'ouvre une nouvelle médiation il est important de rappeler que le transfert de l'aéroport Nantes-Atlantique vers Notre Dame des Landes a suivi un long processus démocratique confirmant le respect de l'ensemble des procédures réglementaires. Malgré tout, cette dernière médiation marque la volonté de notre Président de la République de faire un dernier inventaire de la situation avant sa décision ultime. Favorable à cette recherche d'apaisement, nous sommes, avec toute l'équipe majoritaire, néanmoins inquiets des futures conclusions des trois médiateurs chargés par Nicolas Hulot d'étudier les alternatives au projet de transfert.

En préambule, dans sa lettre d'information, le syndicat mixte aéroportuaire du GRAND-OUEST* nous rappelle le processus démocratique engagé depuis l'origine du projet :

DE NOMBREUSES PISTES PRÉ-ÉTUDIÉES

De 1965 à 1999, 18 sites ont été étudiés afin de transférer à terme l'aéroport à l'extérieur de l'agglomération pour diminuer les nuisances sonores induites et envisager une piste évitant le survol du centre-ville de Nantes. Une zone d'aménagement différé (ZAD) est créée en 1974. Elle permet d'acquérir les terrains via le droit de préemption.

Du 15 décembre 2002 au 28 mai 2003, le débat public se déroule. Six mois durant lesquels des opposants ont eu l'occasion de faire part de leurs propositions dont le réaménagement de Nantes-Atlantique.

DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE À LA DÉCLARATION PUBLIQUE

En 2003, à l'issue de cette phase de concertation, la poursuite des études sur l'aéroport et ses impacts est décidée par arrêté ministériel.

L'enquête publique se déroule du 18 octobre au 30 novembre 2006. La commission d'enquête formule un avis favorable à l'utilité publique le 13 avril 2007 assorti de 4 réserves avec 4 recommandations qui intègrent les remarques des opposants. Le transfert de l'aéroport de Nantes vers Notre Dame des Landes est inscrit dans la directive territoriale d'aménagement (DTA) de 2006 et dans le schéma de cohérence territoriale (SCOT) de 2007. Le 9 février 2008, le projet est déclaré d'utilité publique par décret.

En 2008, un protocole d'accord est signé avec la Chambre d'Agriculture fixant les indemnités des agriculteurs impactés. 31 agriculteurs sur 35 traitent à l'amiable leur départ (80 % des terres). 32 sont relocalisés.

Une alternative : le réaménagement et la modernisation de Nantes-Atlantique ? Quelles sont nos inquiétudes ?

AUGMENTATION DE L'EXPOSITION AU BRUIT

Le rapport des trois experts de mars 2016, remis à Ségolène Royal alors ministre de

COMMISSION DU DIALOGUE

En décembre 2012, une commission du dialogue est mise en place par le Premier Ministre pour apaiser les tensions. Le rapport conforte de nouveau la nécessité du transfert.

- La croissance du trafic aérien à Nantes semble devoir se poursuivre et les perspectives annoncées à l'horizon 2030 sont réalistes.
- L'aéroport actuel ne pourrait accueillir un développement important du nombre de passagers qu'au prix de travaux très lourds.

« **Nous avons le devoir de rester très vigilants** »

- Au-delà de 55 000 mouvements, les nuisances pour les habitants de l'agglomération nantaise deviendraient très vite difficilement supportables. Le réaménagement n'apparaît donc pas comme une solution valable à long terme.
- Le changement d'échelle de l'aéroport transféré peut constituer un atout pour la compétitivité des territoires ligérien et breton.

VALIDATION DU PROJET PAR L'UNION EUROPÉENNE

Le 17 décembre 2013 suite à une saisine des opposants, la Commission Européenne a validé le transfert de l'aéroport sur le site de Notre Dame des Landes en rappelant que « le site situé en dehors de toute zone

l'environnement, pose sans doute plus de questions qu'il n'apporte de solutions. Pour autant, il a le mérite de questionner le ministère sur l'exposition au bruit des populations au regard de l'évolution



Natura 2000, abrite des espèces protégées présentes dans beaucoup d'autres endroits de France. Ces espèces seront déplacées avant les travaux qui ne porteront donc pas atteinte à leur survie ».

LA CONSULTATION CITOYENNE

En mars 2016, trois experts du Conseil Général de l'Environnement Durable remettent un rapport à la ministre de l'environnement réaffirmant les contraintes existant à Nantes-Atlantique.

Le 26 juin 2016 se tient l'ultime phase du processus démocratique auprès des électeurs de Loire-Atlantique. 550 000 personnes se déplacent. 55% disent « oui » au transfert.

CONFIRMATION DE LA LÉGALITÉ DU PROJET

Au total, 178 décisions de la justice française ont consolidé le projet. Récemment, les arrêtés « loi sur l'eau » et « espèces protégées » ont été validés par le tribunal administratif le 17 juillet 2015 et par la cour d'appel de Nantes le 14 novembre 2016.

La commission européenne a finalement classé sans suite le précontentieux le 27 avril 2017 et confirme que le projet est conforme à la réglementation européenne.

du trafic aérien, source de nuisance sonore incontestable dans le cadre de la périurbanisation et de la densification de l'habitat au sud de Nantes.

Par ailleurs, le respect de la réglementation de 5 nœuds en vent arrière à l'atterrissage amènerait une augmentation du survol de la ville de Nantes à basse altitude.

ALLONGEMENT DE LA PISTE ACTUELLE

La question de l'allongement de la piste actuelle et de ses impacts sur les écosystèmes et la biodiversité par le survol d'une zone Natura 2000 reste en suspens. Les enjeux sur le développement de la ville de Saint-Aignan de Grand Lieu sont gigantesques. 71 % des votants aignonais se sont prononcés pour le transfert. Nombreux sont ceux qui se sont installés à Saint-Aignan dans la certitude d'un transfert.

UNE PISTE EST/OUEST : QUELS IMPACTS POUR NOUS ?

Les opposants se sont éloignés un temps de cette alternative pour des raisons

environnementales et sociales liées aux conséquences sur les habitants et sur la biodiversité (nouvelles zones humides impactées). **Nous avons le devoir de rester très vigilants tant les déclarations antérieures du nouveau ministre Nicolas Hulot et des médiateurs peuvent nous laisser penser qu'il y a une recherche de solutions visant l'abandon du projet NDDL.**

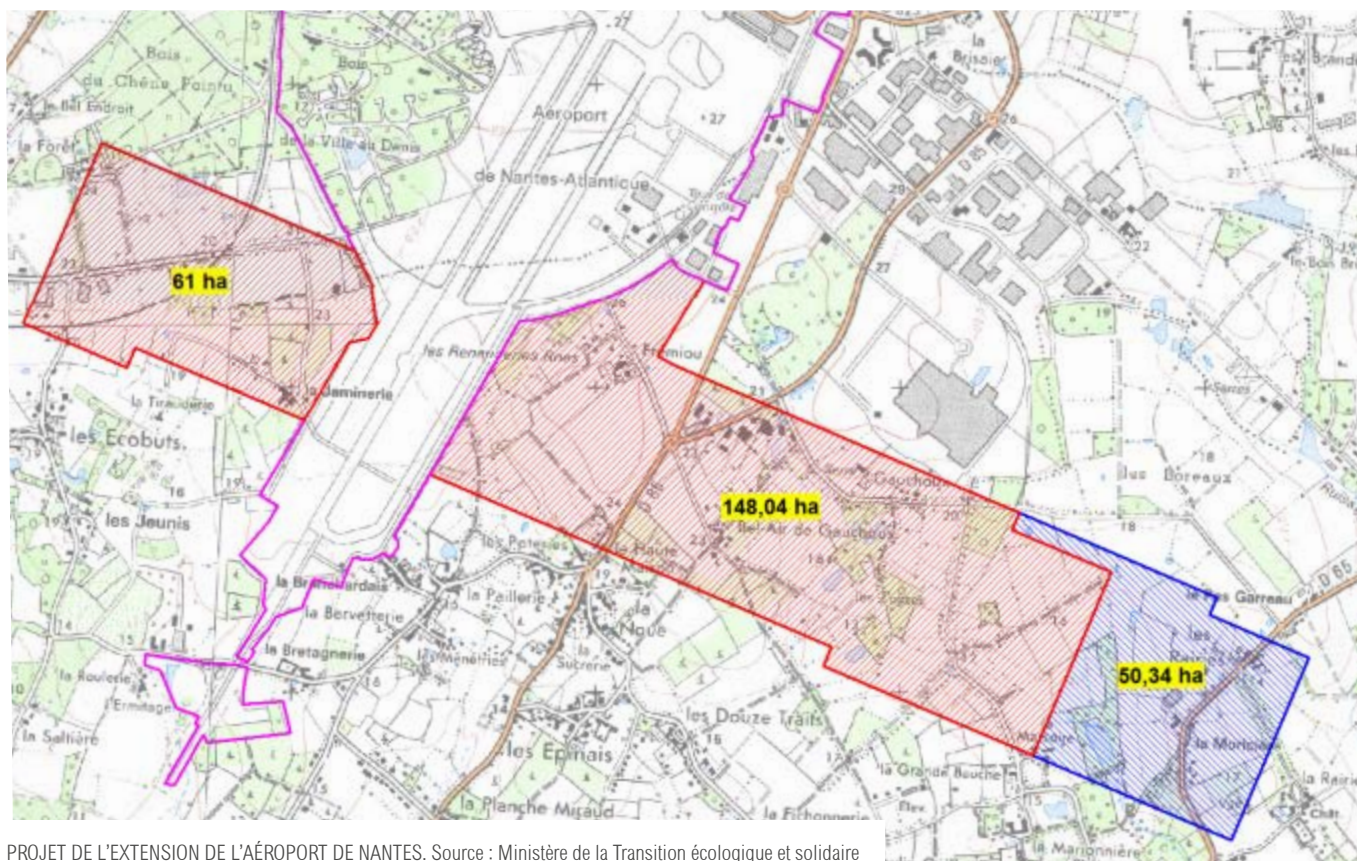
Nous savons tous que dans ce genre de grand projet, où le décideur reste éloigné des populations, la fin peut justifier parfois les moyens. Si d'aventure l'allongement de la piste nécessaire à l'évolution du trafic s'avérait impossible au regard de son impact sur la biodiversité, la recherche d'une autre solution comme la piste est/ouest pourrait bien « renaître de ses cendres ». Bien que le rapport des trois experts démontre que « cette piste serait moins favorable sur le plan aéronautique en raison des vents traversiers et générerait des coûts importants liés à la restructuration du site », il n'en demeure pas moins qu'elle a été proposée à une époque par le courant EELV* qui semble encore

influent sur ce dossier.

Nous ne souhaitons pas « agiter le chiffon rouge » pour générer des peurs, mais compte-tenu des enjeux pour notre commune, il est impératif de demander des garanties sur les intentions non affichées à ce jour. Se tenir prêt à lutter, à notre tour, pour la défense des intérêts des Martipontains est notre devoir.

Dans ce cadre, nous rencontrerons le 8 septembre prochain l'un des 3 médiateurs afin d'exprimer nos craintes au sujet des alternatives recherchées et présenter les enjeux pour notre commune. L'occasion aussi de rappeler la nécessité de respecter les processus démocratiques et notre biodiversité reconnue et unique au cœur des espaces naturels sensibles de notre territoire de Grand-Lieu.

Lors de la consultation démocratique, 62 % des Martipontains qui ont voté se sont déclarés favorables au « oui » pour le transfert. Nous serons leurs représentants. Nous rappellerons donc ce vote aux émissaires du ministère.



PROJET DE L'EXTENSION DE L'AÉROPORT DE NANTES. Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire

* syndicat mixte aéroportuaire : 20 collectivités locales sont membres dont les régions Bretagne et Pays de la Loire, les départements de Loire-Atlantique, Ille et Vilaine, Morbihan, Mayenne, Maine et Loire, les métropoles de Nantes et Rennes, Angers, les communautés de communes du Nord Loire, etc...
* EELV : Europe Écologie Les Verts

La fibre optique, les travaux commencent

Dès cette année et d'ici à 2021, le département de Loire Atlantique construira un nouveau réseau de fibre optique, en dehors des grandes agglomérations, permettant de relier 108 000 lignes pour les particuliers, entreprises et services publics. Le coup d'envoi a été donné le 28 avril avec la signature du marché.

Après avoir augmenté le débit internet de plus de 75 000 habitant.e.s dans 106 communes de Loire-Atlantique, le département poursuit son action et s'engage dans une seconde phase pour permettre l'accès à l'internet très haut débit. L'opérateur Orange a été choisi pour construire ce nouveau réseau départemental de fibre optique qui sera, à terme, commercialisé auprès des différents fournisseurs d'accès internet.

Parmi 52 villes moyennes concernées, les travaux vont commencer dès le mois de septembre à Pont Saint Martin, à La Limouzinière et à Saint Philbert de Grand Lieu.

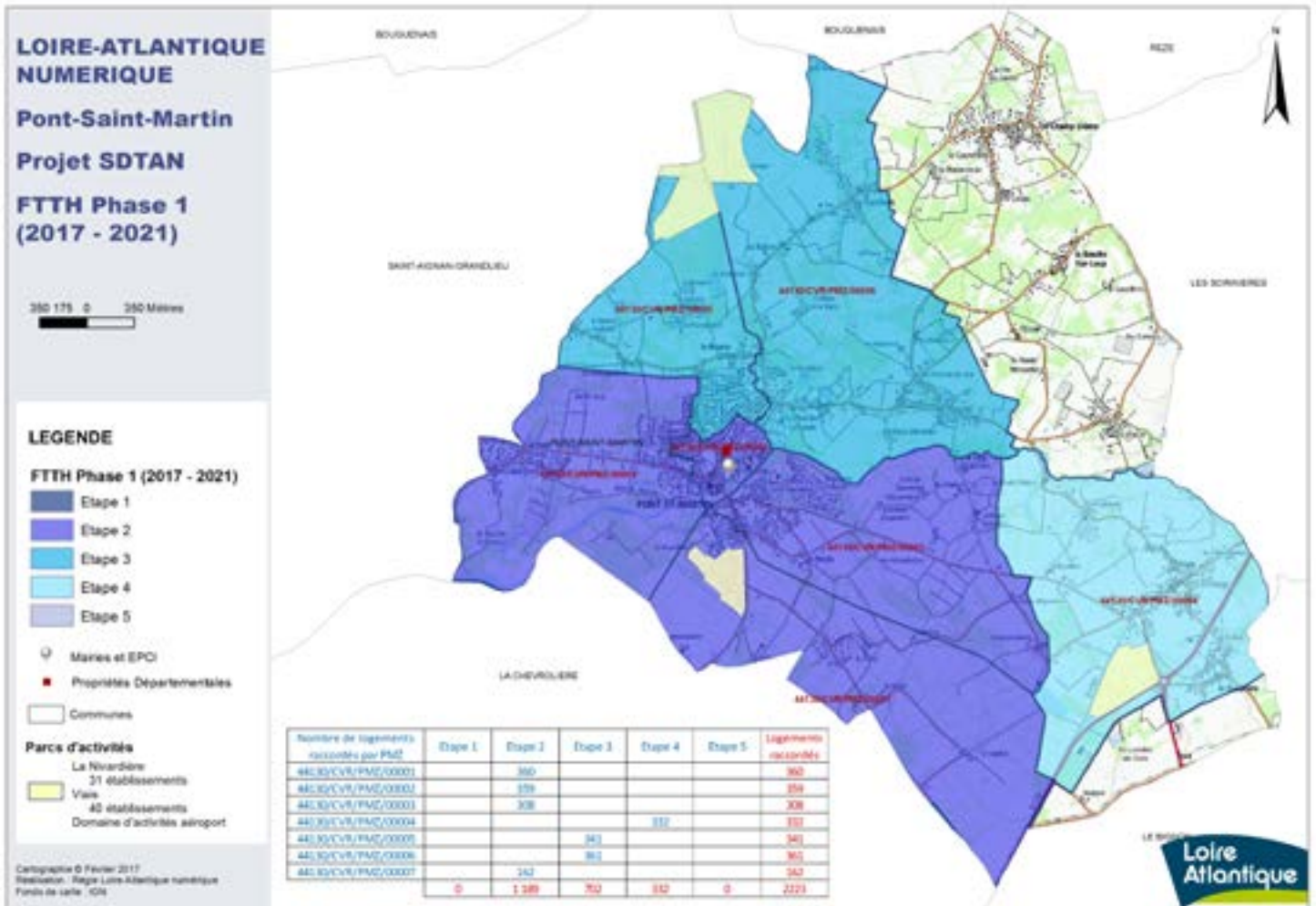
À partir de votre numéro de téléphone fixe ou de votre adresse, vous pourrez connaître les offres ADSL disponibles : technologies, débits, tarifs... Les offres Fibre des opérateurs évolueront au fur et à mesure du déploiement du réseau de fibre optique. La démarche de souscription vous sera prochainement communiquée.

Il vous sera possible d'obtenir des informations sur les sites internet

regroupant les offres : ariase.com, degrouptest.com, eligibilite-adsl.com, etc, ainsi que les sites web des opérateurs/fournisseurs d'accès internet ou en appelant leurs centres de relation client.

L'avantage du très haut débit est d'offrir une qualité de service optimale quelle que soit la distance du relais. C'est ainsi une garantie de fiabilité. Avec le très haut débit il est donc possible de télécharger à grande vitesse, d'appeler à l'autre bout du monde et de regarder un programme en haute définition, le tout en simultané et sans perdre de débit !

« Notre commune bénéficie de la part du département d'une enveloppe d'investissement à hauteur de 2 millions d'euros, qui permet de mettre en œuvre dès le mois de septembre, des travaux de réhabilitation de l'ensemble de notre génie civil de téléphonie, afin de faire transiter ce nouveau réseau de technologie fibre optique » conclut Jean-Marc Allais, adjoint délégué aux réseaux et à la transition énergétique.



La salle festive : choix du cabinet d'architectes

Le conseil municipal à l'unanimité a engagé la procédure de passation du marché public et le recours à la procédure d'appel d'offres restreint par concours sur esquisse, en vue du recrutement d'une équipe de maîtrise. Le jury de concours s'est donc réuni dans un premier temps le 21 mars pour désigner parmi les 67 candidatures, 3 équipes de maîtrise d'œuvre appelées à remettre une offre sous la forme d'une esquisse, et cela pour le 12 juin, dernier délai. Le jury de concours s'est réuni à nouveau le 22 juin et a procédé à l'examen des 3 équipes habilitées à présenter une offre.

Les notes d'intentions établies par lesdits candidats ainsi que les maquettes et les carnets de plans ont été présentés et expliqués anonymement par le cabinet Premier Acte Programmation. Ensuite, une grille synthétique de tous les éléments présentés a été remise à chaque membre du jury, ce qui a permis à ces derniers d'apprécier les différents projets au regard

des points suivants :

- La qualité architecturale du projet : traitement des espaces intérieurs et extérieurs, perception du bâtiment et des aménagements des abords,
- La valeur technique du projet : adéquation du projet aux besoins et exigences du programme technique détaillé, niveau de fonctionnalité des équipements proposés,

- La compatibilité de l'estimation du coût des travaux du projet,
- L'intégration des préoccupations environnementales.

Après échanges et débats entre les membres du jury, un consensus s'est établi sur le projet du Cabinet Archi Urba Deco qui répond au mieux aux exigences du programme de l'opération et aux critères d'attribution. Le jury a été séduit par une toiture en origami intéressante, la compacité du bâtiment, un projet répondant au programme technique détaillé laissant apparaître une efficacité fonctionnelle. Le projet comprend une grande salle bien proportionnée, une grande entrée servant d'espaces d'exposition, une petite salle annexe pouvant s'ouvrir sur la grande salle, un bar en prolongement à l'extérieur sous un auvent.

De nombreuses réunions vont s'enchaîner très prochainement avec le cabinet lauréat pour affiner le projet. L'aventure ne fait que commencer.



APERÇU DE L'INTÉRIEUR. LE PROJET FINAL SERA DÉVOILÉ DÈS QUE LE TRAVAIL PARTENARIAL AVEC ARCHI URBA DÉCO SERA ACHÉVÉ, À LA FOIS CONCERNANT SA FORME (COULEURS, MATÉRIAUX...) ET SES FONCTIONNALITÉS.

La résidence senior : les Jardins du Bourg

La municipalité, en collaboration avec le bailleur social Atlantique Habitation, travaille depuis plusieurs mois sur un projet de résidence senior à loyer modéré à destination des plus de 65 ans.

Cette résidence verra le jour courant 2019, elle sera constituée de 17 maisonnettes en centre bourg, adaptées aux personnes à mobilité réduite. Ce projet sera innovant dans son architecture, dans un cadre de verdure, à proximité des commerces, de la mairie, des infrastructures, des médecins, de la pharmacie, le tout à 10 minutes à pied. Ce projet est ouvert à tous les Martipontains ou aux parents, grands-parents des

Martipontains n'habitant pas notre commune. « *Cela peut vous permettre de vous rapprocher du centre bourg ou de permettre à vos parents ou grand parent de se rapprocher de vous.* » commente Karine Meng, adjointe déléguée à la cohésion sociale.

Si vous êtes intéressés, Karine Meng tiendra une permanence en mairie le lundi 2 octobre de 9h à 13h. Prenez rendez-vous auprès du pôle solidarité-petite enfance au 02 40 26 80 52.



Approbation de la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme à Viais

Une modification simplifiée du document d'urbanisme communal a été engagée par délibération en date du 6 avril, afin de rectifier une erreur matérielle portant sur le tracé du zonage entre les zones 1AUVa et 1AUVb présenté dans le règlement graphique et dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) Viais Nord. Cet ajustement de zonage ne modifie en rien les enjeux généraux et particuliers, ni les principes d'aménagement de l'OAP.

Le projet de la modification simplifiée a été mis à la disposition du public, du 2 mai au 2 juin inclus, soit pour une durée d'un mois et était consultable pendant toute cette période. Les personnes publiques associées que sont : la Chambre d'Agriculture, Nantes Métropole, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes/Saint Nazaire, le Centre Régional de la Propriété Forestière Bretagne – Pays de la Loire, la Communauté de Communes de Grand Lieu, le Conseil Régional des Pays de la Loire, le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, et

la commune de Rezé, ont indiqué que ce dossier n'appelait pas de remarque de leur part.

À l'issue du délai de mise à disposition du dossier de la modification simplifiée n°1, aucune observation n'avait été déposée. Aussi, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, ont approuvé la modification simplifiée n°1 du PLU lors de la séance du 7 juillet. Celle-ci est consultable sur le site Internet de la collectivité.

Nouveautés pour la petite enfance

À partir de septembre, deux nouveaux services viennent s'ajouter à l'offre variée dans le domaine de l'enfance et la petite enfance.

UN SERVICE DE MISE EN RELATION BABY-SITTING

Afin de répondre aux besoins de garde à domicile ponctuels ou réguliers, un nouveau service est proposé aux Martipontains à partir de septembre. Le service de mise en relation baby-sitting de Pont Saint Martin propose de faciliter la recherche de baby-sitters pour les familles martipontaines. Ce service gratuit permet de favoriser la mise en relation des parents avec les baby-sitters disponibles sur la commune.

Où s'adresser :

Après de l'accueil Petite Enfance et Solidarité, service Petite Enfance
4 rue du Stade, ou au 02 40 26 83 38.

Vous êtes âgé.e au minimum de 16 ans et êtes disponible pour garder des enfants au domicile des parents ? N'hésitez pas à venir prendre des renseignements et vous inscrire sur la liste de diffusion. Vous

êtes une famille et vous recherchez une garde à domicile ponctuelle ou régulière ? Vous pouvez vous déplacer à l'accueil Petite Enfance et Solidarité afin de prendre connaissance des modalités de diffusion de la liste des baby-sitters.

Retrouvez les informations sur le site de la commune : www.mairie-pontsaintmartin.fr

UN LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Vous souhaitez rencontrer et échanger avec d'autres parents, partager votre expérience, profiter d'un espace ludique pour vous et votre enfant ; le Lieu d'Accueil Enfants Parents vous propose un espace de rencontre où enfants et parents apprennent à tisser des liens autour d'activités communes et de rencontres. Un mercredi par mois, de 9h à 12h, le Lieu d'Accueil Enfants Parents propose aux parents d'enfants âgés de 0 à 4 ans ainsi qu'aux futurs parents un espace adapté et chaleureux, où l'accompagnant reste avec l'enfant. L'entrée y est libre et sans inscription, chacun pouvant venir au gré de ses envies pour un petit moment ou quelques heures.

L'accueil se situe dans les locaux de la Maison de l'Enfance, espace « BaKasable ». Prochaines dates : les mercredis 20 septembre, 18 octobre et 29 novembre.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Leslie ou Marion au 02 40 26 83 38.





Retour sur les travaux réalisés par la collectivité

Depuis le début de l'année, de nombreux travaux ont été menés sur la commune, afin d'embellir et de sécuriser davantage la commune, aussi bien pour les automobilistes que pour les piétons. Aménagements sécuritaires, création de cheminements doux, réaménagement de lieux existants ou interventions sur la voirie, autant de travaux qui ont eu un impact sur la circulation au cours des mois précédents. Retour sur les travaux récents menés ces dernières semaines.

RÉAMÉNAGEMENT DU SQUARE UTRILLO

La restauration du square Utrillo a débuté début mars, pour s'achever au cours du mois de juin. Ce nouvel aménagement permet désormais de créer une perspective de vue paysagère en vitrine du bourg, tout en augmentant les places de stationnement disponibles. En effet, elles sont désormais mieux intégrées au square suite à ces travaux, et sont presque doublées par rapport à celles disponibles auparavant. Ces travaux ont été réalisés de mars à juin par l'entreprise TPRO pour un montant de 135 500 € TTC. « *Nous avons souhaité créer un espace de détente, où chacun pourra se promener, se reposer à l'arrivée des beaux jours. Cet espace permet également de répondre à la demande des commerçants de disposer de davantage de places de stationnement en centre bourg pour leurs clients.* » commente Yannick Fétiveau, maire.

15 NOUVELLES PLACES DE STATIONNEMENT CHEMIN DU MARAIS

Non loin de là, un nouveau parking a

également vu le jour, chemin du Marais. Offrant une quinzaine de places, celui-ci a été réalisé en début d'année par l'entreprise Charier TP pour un montant de 4 700 € TTC. Un éclairage public sera prochainement implanté entre ce parking et la rue des Fossés afin de rejoindre le centre bourg en toute sécurité. Cette opération, portée par le Sydela, verra la pose de bornes LED pour baliser le cheminement piéton à la mi-septembre. Les travaux seront réalisés par l'entreprise Vigilec et la participation de la commune s'élève à 14 100 € TTC.

AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES À LA PLANCHE AU BOUIN ET À LA BAUCHE TUE LOUP

En mars, afin de permettre un accès piétonnier sécurisé à la Planche au Bouin, un cheminement doux a été créé. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Aubron Mechineau, pour un montant de 46 000 € TTC.

En juillet, afin de sécuriser la rue de la Planche au Bouin pour les riverains en limitant la vitesse des véhicules, des plateaux surélevés ont été installés, par l'entreprise Charier TP le

7 juillet. Cependant, ses ralentisseurs se sont révélés trop « agressifs » pour les véhicules. Après expertise, l'entreprise a donc pris à sa charge la réfection des plateaux, afin de les rendre conformes suivant les préconisations techniques du CERTU*. En effet, les rampants doivent être compris entre 5 % et 8 %. Cette seconde intervention s'est déroulée le 21 juillet. « *Un contrôle des conformités de l'ensemble des dispositifs a été réalisé par la commune, dès le vendredi soir suivant les travaux. Nous tenons à remercier les usagers pour leur vigilance et leurs témoignages.* » commente Youssef Kamli, conseiller délégué à la voirie, aux déplacements, aux transports et à la sécurité routière.

Dans les mêmes temps, la RD 76 menant à la Bauche Tue Loup a été fermée afin de procéder à la réalisation de travaux d'aménagements sécuritaires. 3 plateaux surélevés ont été installés et un cheminement piéton a été créé afin de garantir la baisse de la vitesse des automobilistes et des déplacements sécurisés pour les piétons. Ces travaux, réalisés par l'entreprise Aubron Mechineau s'élèvent à 142 650 € TTC. Le tapis d'enrobé a, quant à lui, été réalisé par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique.



LE SQUARE UTRILLO



LA PLANCHE AU BOUIN



LA BAUCHE TUE LOUP

* Centre d'études sur les réseaux, l'urbanisme et les constructions publique

Un grand merci aux sapeurs pompiers pour leur dévouement !

Les incendies se sont multipliés en Europe cet été et notamment en France. Près de 5 400 hectares ont déjà été ravagés depuis le début de l'année 2017 pour 4 040 hectares en 2016. Dès début juin, le bureau de recherches géologiques et minières avait alerté sur le fait que les 2/3 du pays étaient en situation de sécheresse « sévère » à « très sévère ».

Ce scénario catastrophe se répète hélas chaque année notamment en période de canicule. Les nappes phréatiques sont peu rechargées, le sol est sec et la végétation séchée reste très inflammable. Si l'on ajoute à ce phénomène le fait qu'il y ait de plus en plus de végétation embroussaillée dû en partie au recul de l'emprise agricole et du pastoralisme, tous les ingrédients sont présents pour le départ de « grands feux », à la moindre étincelle, qu'elle soit accidentelle ou criminelle.

Malgré tout, avec la nouvelle stratégie définie en France dans les années 1990, basée sur une meilleure prévention et l'attaque massive des feux naissants, il y a aujourd'hui moins de feux et surtout la superficie touchée a diminué de la moitié en 40 ans. Toutefois, la proportion des « grands feux » augmente quand les périodes sèches durent longtemps.

Dans le plus grand respect, nous pouvons remercier tous nos

sapeurs pompiers qui luttent pendant des jours entiers, parfois au péril de leur vie, pour maîtriser ces incendies de forêts ou de landes.

A Pont St Martin, nous avons connu deux départs de feux en juillet qui ont nécessité l'intervention des sapeurs pompiers des casernes de Bouguenais, de Vertou, de Rezé et de St Herblain. Pour l'incendie à la Vincée, pas moins de 20 véhicules de secours se sont mobilisés jusqu'à 1h du matin auxquels on peut ajouter les forces mobiles de Gendarmerie, d'Enedis et de la SAUR.

Un grand merci à tous ces intervenants qui ont su se mobiliser avec réactivité pour circonscrire le feu et remettre les réseaux électriques et d'alimentation en eau en ordre de marche pour les citoyens du village.

Le groupe majoritaire « Ensemble Réussir Pont St Martin »

Pont Saint Martin Avance : assemblée générale

L'association et les élus Pont Saint Martin Avance vous invitent à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 29 septembre, à 20 h 30 à la salle Saint Martin. L'association vous présentera son bilan annuel d'activités et financier. Les projets à venir seront abordés.

Pour mémoire, l'association PSMA a pour objectif également de soutenir les 6 élus minoritaires du conseil municipal. Ces derniers répondront aux questions que vous vous posez sur la vie communale ou intercommunale.

Cette réunion est ouverte à tous les Martipontaines et Martipontains.

Le pot de l'amitié clôturera cette soirée.

Le bureau PSMA et les élus PSMA

Inscriptions caté 2017-2018

Inscriptions à la maison paroissiale de Pont Saint Martin (10 rue de la Mairie), pour les enfants nés en 2009, 2008, 2007 ou les enfants qui sont en CE2, CM1 ou CM2 à la rentrée, baptisés ou non.

Samedi 9 septembre de 10h à 12h

Samedi 16 septembre de 10h à 12h

Pour les nouvelles inscriptions : apportez votre livret de famille chrétienne. Contact : cate44860@gmail.com



PONT ST
MARTIN
COMPLEXE
SPORTIF



VIDE-GRENIER

**COUVERT
HALLES DE TENNIS
DIM. 1^{er} OCTOBRE 2017**

9H - 18H

BAR ET RESTAURATION

Contact/infos : alpsmi@orange.fr
alpsmi.over-blog.com/

USP Yoga : cours 2017-2018

L'association propose quatre cours :

- du kundalini yoga le jeudi de 18h15 à 19h45 et de 20h à 21h30

- du hatha yoga le vendredi de 16h30 à 18h et de 18h à 19h30

Les cours ont lieu dans le bungalow Gardin (préfabriqué à gauche de l'école primaire publique des Halbrans, avant d'arriver au gymnase). Débutants et confirmés sont acceptés dans tous les cours.

Le prix est de 195 € par an (5 € d'adhésion et 190 € de cours), 130 € (5 + 125 €) pour les étudiants et chômeurs, payables en 3 fois. Pour inscription et renseignements, une permanence se tiendra le jeudi 14 septembre de 18 à 19h à la salle de cours.

Les cours reprennent les jeudi 21 et vendredi 22 septembre. Le 1^{er} cours est gratuit avant inscription définitive.

Contacts :

Claude Corbineau 02 40 32 72 70 / claud.corbineau@orange.fr.

Catherine Marrec 02 40 69 90 08 / cathymarrec@sfr.fr

Les Martin Chanteurs

Après une année riche (pas moins de 6 concerts ou animations) les choristes ont profité de l'été pour voyager et écouter d'autres influences musicales. Notre traditionnel pique-nique de fin d'été nous a permis de nous retrouver pour évoquer nos projets encore nombreux. Nous accueillons volontiers de nouveaux choristes, femmes ou hommes.

Nos répétitions ont lieu le mardi de 20h15 à 22h, salle de la Boîte à Musiques au 3^{ème} Lieu et redémarrent le 19 septembre. N'hésitez pas à venir assister (les 2 premières répétitions sont offertes) pour constater par vous-même que notre bonne humeur comme le chant choral sont communicatifs. Aucune connaissance musicale n'est requise, seule l'envie de chanter compte !

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Stéphanie Poligot (06 88 44 85 49) ou Albert Parnaudeau (06 88 12 54 52).

Éveil de la Bénétière nos rendez-vous ne pas manquer !

2017 est décidément une année dense en activité et en surprises ! Après une fête du village élargie à de nouvelles familles qui a innové dans la réalisation de petits défis sportifs, l'Eveil de la Bénétière propose 2 grands rendez-vous importants avec en point d'orgue, les Boucles de l'Ognon. Organisé par l'Eveil et en collaboration avec l'association des Marchipontains, cet évènement propose un concept unique sur la commune avec 3 courses à pieds dans un esprit convivial, familial et sportif tout en découvrant les paysages verdoyants autour de la rivière l'Ognon. Nous vous y attendons nombreux !

TRADITIONNELLE FÊTE DU VILLAGE QUI GRANDIT

Comme chaque année, les habitants et membres de l'Eveil de la Bénétière se sont réunis dimanche 4 juin pour la fête du village avec une nouveauté : des ateliers sportifs qui ont ravi petits et grands. Outre le concours de pêche traditionnel, les enfants mais aussi les grands ont pu participer pour la première fois à une chasse aux trésors, aux initiations au tir à l'arc et au parcours d'obstacles en VTT.

De nombreux nouveaux habitants sont venus agrandir le cercle des convives qui après un bon banquet rythmé par des animations de cohésion. La journée s'est clôturée par la soirée dansante.

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE : VIDE GRENIER

Venez chiner, brocanter, dimanche 10 septembre de 9h à 18h, rue du Fonteny au village de La Bénétière, à Pont Saint Martin. Pas moins d'une quarantaine d'exposants s'y réunissent tous les deux ans. Buvette et restauration sur place. W.C et parking visiteurs gratuits. Il reste encore quelques emplacements (3 m x 2 m) à 8 € ou 15 € les 2. Un véhicule par stand.

Réservez sur le site internet <https://lebenetiere.org>.

DIMANCHE 5 NOVEMBRE : LES BOUCLES DE L'OGNON (COURSES NATURE)

Dernière course dans le sud du 44, les Boucles de l'Ognon vous accueillent à partir de 9h, petits et grands au Relais Côte Ouest, notre premier partenaire, situé à l'entrée de la zone de Viais.

Au départ de la rue de la Flamme Olympique, 3 courses nature seront lancées entre 10h30 et 12h :

- Boucle «Sportif» – 14 km – 8 €/personne, 15 € par couple
- Boucle «Famille» – 7 km – 6 €/personne, 10 € par couple
- Boucle «Enfant» - 1 km – gratuite, à partir de 8 ans

Un ravitaillement et un cadeau pour chaque participant vous seront offerts à la présentation ou à l'échange des bracelets d'identification qui seront à retirer avant la course. Une garderie et des animations pour les jeunes enfants seront mises en place. Vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place après vos efforts et d'immortaliser vos défis familles ou amis après votre arrivée.

Nous recherchons actuellement des bénévoles mais aussi des partenaires logistiques et/ou financiers afin de nous accompagner dans l'organisation de cette première édition. N'hésitez pas à en parler autour de vous ou à nous contacter.



Renseignements et inscriptions :
<https://lebenetiere.org>.

Suivez-nous sur
notre page facebook :
« Les boucles de l'Ognon ».

AREJ



Cours d'anglais pour adultes, les rendez-vous de septembre.

Le lundi 11 septembre, dans le hall du 3^{ème} Lieu, de 18h à 20h, nous serons à votre disposition pour votre inscription aux cours d'anglais et pour toute information concernant ces cours.

Ils ont lieu tous les lundis, sauf pendant les vacances scolaires, de 18h à 19h ou de 19h à 20h. Ils se déroulent dans la salle Boite à Idées à l'étage du 3^{ème} Lieu. Les cours reprendront le lundi 18 septembre.

Le tarif annuel, pour 30h de cours, est de 170 € + 5 € pour l'adhésion à l'AREJ.

Contact : Perrochaud Marie-Thé 06 86 96 29 23

Jumelages : retrouver ou découvrir les échanges de 2017

Le 3 novembre, le Comité de Jumelage de Pont-Saint-Martin et l'AREJ organisent une soirée retrouvailles pour revivre en images les grands moments de notre séjour de mai en Italie et les belles journées de la visite en juin de nos amis anglais dans notre commune.

Détails de cette soirée dans le « Vue du Pont » d'octobre.

USP Qi Gong

En ce mois de septembre l'USP Qi Gong entame sa 12^{ème} année, avec deux changements cette saison.

Maryannick partant vers d'autres horizons, c'est Jean-Jacques qui assurera le cours du vendredi soir, membre de l'USP Qi Gong depuis sa création, et enseignant depuis plusieurs années. André, enseignant et fondateur de l'USP Qi Gong, laisse le cours du mercredi soir à Lionel, lui aussi membre de l'association depuis plusieurs années et formé à l'enseignement du Qi Gong.

Les horaires des cours restent inchangés :

- Mercredi de 10h30 à 12h, avec Jean-Jacques
- Mercredi de 19h45 à 21h15, avec Lionel
- Vendredi de 20h à 21h30, avec Jean-Jacques
- Samedi de 9h à 10h30, avec André
- Samedi de 10h30 à 12h, avec Jean-Jacques

Ces 3 enseignants sont adhérents de la « FEQGAE Union Pro », et ont été formés à l'institut « Les Temps du Corps » de Paris (France) et Beidaihe (Chine) dirigé par Maître Ke Wen. Les inscriptions pour les nouveaux adhérents sont toujours possibles, il reste des places pour les cours du mercredi à 9h, du vendredi à 20h, et du samedi à 10h30.

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter le secrétariat à l'adresse usp.qigong@gmail.com, ou via notre page facebook www.facebook.com/usp.qigong/

Rentrée pédestre des Marchipontains !



INSCRIPTIONS

Une permanence se tiendra le samedi 9 septembre de 9h à 12h, au 3^{ème} Lieu, à la Boîte à Musiques.

Le certificat médical est obligatoire pour tout nouvel adhérent et pratiquant de plus de 70 ans, sinon le certificat est renouvelable tous les 3 ans. Reprise de tous les créneaux de marche à partir du 13 septembre.

L'association propose des balades les matins du mercredi et dimanche, les après-midis du jeudi et samedi ainsi que des sorties mensuelles à la journée et des séjours de 3 jours, avec des allures adaptées en fonction des participants et des créneaux (allures normale, zen, tonique et marche nordique).

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors

de la permanence pour de plus amples renseignements sur nos différents créneaux. Tout nouveau marcheur peut effectuer un essai sans engagement de sa part.

INFORMATIONS MARCHÉ NORDIQUE

La marche nordique est une marche active qui utilise des bâtons spécifiques. Pratiquée progressivement et régulièrement, la marche nordique tonifie l'ensemble des muscles du corps. C'est « le sport-santé » par excellence. La vitesse de déplacement est sensiblement identique à celle du groupe de marche tonique. Des échauffements et des étirements sont pratiqués avant et après les séances. Un prêt de bâtons est proposé lors des premières séances.

LE BUREAU 2017 / 2018

- Président : Michel Barré (manifestations, communication, site internet)
- Vice-Président : Hervé Villaeys (délégué USP, licences, indem.KM, animateur marche nordique)
- Président d'honneur : Alain Bouyer (animateur séjours WE)
- Secrétaire : Nicole Ézan
- Secrétaire-adjointe : Anita Eury (formation, animatrice journée et marche nordique)
- Trésorerie : Gérard Vezo, Michel Le Goebel (adjoint)
- Membres : Claude Échappé, Gilbert Pêche

Contact : Michel Barré : 02 40 02 11 92 ou 06 81 01 68 09

Site : <http://usp.marchipontains.free.fr/>

Atelier Myosotis

Pour réaliser de belles compositions florales, au cours de l'année, il est temps de s'inscrire.

Les cours ont lieu le mercredi après-midi de 14h à 16h, le jeudi soir de 19h à 21h ou le samedi matin de 10h à 12h pour l'art floral occidental. Quant à l'ikebana ou art floral japonais, les cours sont le lundi après-midi de 14h15 à 16h15. Venez nous rejoindre et passer un moment convivial autour de fleurs et feuillages variés !

Renseignements ou inscription : 02 40 32 79 07 ou dominique.peche44@orange.fr



Fête des voisins à la Noë-Thébaud

Le 25 juin dernier, il flottait comme un air de fête au parc de la Noë-Thébaud. Une fête des voisins réussie selon tous les convives présents.



Quelques tables, beaucoup de bonnes choses à manger et quelques boissons, voici peut-être le secret d'un moment de partage, d'échanges et de rires. Merci à Yannick Fétiveau, maire, de s'être joint à nous. Une chose est sûre : rendez-vous en 2018 !

Joyeux Saint Martin

C'est l'heure de la rentrée et nos cours reprennent en septembre : chorale le 5, loisirs créatifs le 14 et gym le 19 aux lieux et horaires indiqués dans le mensuel estival. Bonne reprise à tous ! N'oubliez pas que nous sommes ouverts à toutes nouvelles inscriptions.

NOTRE VOYAGE DE JUIN : LES CAPITALES DE L'EST

Prague, la cosmopolite, nous offre un festival de monuments dont l'architecture est un mélange de gothique et de baroque sans oublier le pont Charles sur la Vltava.

Bratislava, capitale de la Slovaquie, dessert la République Tchèque, la Hongrie et l'Autriche. Petit pays à visiter.

Budapest, la perle du Danube est réputée pour ses thermes et son patrimoine culturel et architectural très riche.

Vienne son opéra, ses monuments et son château de Schönbrunn...

Au fil de notre voyage nous avons découvert un tramway (non prévu), des plaines, des vignes, un village de cigognes et bien sûr la bière a coulé à flots sans exagération.

Superbe voyage très apprécié.



RAPPEL

Paiement du solde du voyage d'octobre à Valencia, le 6 septembre à la permanence du club, de 14h à 17 h30, salle des fêtes.

Dernières inscriptions pour sortie au Poucton du 19 septembre (66 € par adhérent).

N'OUBLIEZ PAS

Vendredi 6 octobre : concours de belote. Inscription : 8 €
Salle des fêtes dès 14h, début du concours 14h30 précises.
Un lot à chaque participant.

Musique et Danse

INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE PROCHAINE

Nous proposons une dernière séance d'inscription aux cours de danse (dans la limite des places disponibles) le vendredi 1^{er} septembre de 18h à 19h30, au 3^{ème} Lieu.

Rappel : cours de « Danse à 2 » le jeudi soir, de 19h à 20h pour les confirmés en salsa et

un cours débutant à partir de 20 h (à définir en fonction des demandes) puis un cours de 21h à 22h pour le confirmer. N'hésitez pas à venir à la reprise des cours le jeudi 14 septembre pour un essai gratuit.

Vous pourrez vous renseigner par mail (lydie.cocault@outlook.fr) ou sur le site de la mairie ainsi que sur la page facebook AMD PONT ST MARTIN.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'association aura lieu **mercredi 13 septembre à 20h30** dans la Boîte à Musique du 3^{ème} Lieu. À l'issue de la réunion, vous pourrez consulter les différents groupes des cours de danse et musique.

RETOUR SUR LE SPECTACLE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Les enfants se couchent tôt, car demain soir ils sont invités à une boum. Mais l'un d'entre eux est inquiet à l'idée d'être ridicule car il ne sait pas danser. Il invoque alors le génie de la danse ... Et c'est ainsi qu'au fil des idées de ce génie un peu étrange, les élèves de l'école de musique ont pu présenter leur travail, et offrir un magnifique spectacle. Pendant une heure se sont succédés chanteurs, musiciens en solo, en duo ou en groupe, de tous les âges et de tous les niveaux. Le génie a finalement disparu lorsque les enfants se sont réveillés, et ont permis à l'assistance de déguster un « Chocolat chaud », chanté en canon par l'ensemble des élèves. Bravo à tous !

LA RENTRÉE

Il reste des places pour les cours suivants :

- Chants : 7 – 11 ans
- Atelier variétés : chants pour les 12 ans et plus
- Eveil musical

- Passerelle: Nouveau cours pour les enfants de CP, initiation à la formation musicale et pratique instrumentale
- Instruments : violon, trompette et trombone.



USP Tennis de Table

La nouvelle saison 2017/2018 est dans les starting-blocks mais il n'est pas trop tard pour venir vous inscrire ! Jeunes, moins jeunes, seniors, débutants ou de meilleur niveau, le club de Tennis de Table sera heureux de vous compter dans ses rangs en salle Gatien. Le mercredi après-midi, il y aura toujours quelqu'un qui pourra vous informer et vous orienter sur la bonne personne.



Lors de l'assemblée générale, le bureau s'est modifié :

Président : Damien Alletz
 Secrétaire : Yann Alletz
 Trésorier : Mathieu Huteau

Notre entraîneur, Thomas Lemansec, reprendra ses entraînements le mercredi 6 septembre.

Les premières journées de compétition seront le dimanche 1^{er} octobre pour les départementales, et le dimanche 24 septembre pour les régionales. Tous les Martipongistes vous invitent les dimanches de compétition à venir les voir évoluer dans leur sport favori. Le club souhaite à tous les compétiteurs une bonne saison 2017/2018.

L'école Saint Joseph pense éco-gestes



L'école Saint Joseph se sent concernée par le devenir de notre planète. Aussi, elle a décidé, en partenariat avec Véolia, de répondre à l'action « du papier pour vos projets ».

Cette initiative, organisée par l'APEL, permet de sensibiliser concrètement les élèves et leurs familles au recyclage et aux éco-gestes quotidiens. Un réel succès l'année passée : plus de 10 tonnes ont été récoltées, ce qui a permis de financer du matériel pédagogique.

ORGANISATION SIMPLE ET LUCRATIVE

Des caisses-palettes ont été déposées et sont destinées au tri des papiers : journaux, magazines, manuels scolaires, annuaires, dictionnaires, livres, publicité. Veolia, rachetant le papier collecté, soutient les projets de l'école.

PERMANENCES « JE COLLECTE, JE DÉPOSE, JE GAGNE ! »

Devant la réussite de cette action, l'APEL reconduit ces collectes toute l'année. Nous vous invitons donc, tous, à déposer vos papiers dans ces bacs noirs installés dans la cour de l'école Saint Joseph, aux dates suivantes entre 11h et 12h :

- Samedi 2 septembre
 - Samedi 7 octobre
 - Samedi 18 novembre
 - Samedi 16 décembre
- Nous comptons sur votre collaboration.

C'est bientôt la rentrée !



Après des vacances bien méritées, la FCPE (association des parents d'élèves du groupe scolaire Les Halbrans) vous invite à son assemblée générale qui aura lieu **le 18 septembre à 20h30** (le lieu vous sera communiqué ultérieurement).

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour entrer dans le bureau et faire partager ses expériences ! Faites-le nous savoir dès aujourd'hui : fcpepsm@gmail.com.

USP Basket : tournois seniors 1 masculins et féminins



TOURNOI SENIORS DE NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL

Complexe Sportif Valdôtain

Seniors Filles :

Samedi 2 septembre :

- 12h30 : ALPCM (RF1) – Bouaye (NF3)
- 15h30 : Bouaye (NF3) – Pont Saint Martin (NF3)
- 18h30 : ALPCM (RF1) – Saint Paul (NF2)

Dimanche 4 septembre :

- 10h : Bouaye – Saint Paul
- 13h : Bouaye – Pont Saint Martin
- 16h : Saint Paul – Pont Saint Martin

Seniors Masculins :

Samedi 2 septembre :

- 14h : Rezé Basket (RM2) – Clisson (RM2)
- 17h : Pont Saint Martin (RM2) – Rezé Basket (RM2)
- 20h : Basse Goulaine (RM2) – Clisson (RM2)

Dimanche 4 septembre :

- 11h30 : Basse Goulaine – Rezé Basket
- 14h30 : Basse Goulaine – Pont Saint Martin
- 17h30 : Clisson – Pont Saint Martin

REPRISE DES CHAMPIONNATS JEUNES ET SENIORS :

- 16/17 septembre** : seniors 1 Filles – Nationale 3
- 23/24 septembre** : seniors et jeunes départementaux et régionaux

RÉINSCRIPTIONS/INSCRIPTIONS :

Dominique Godard - 44 rue du Pays de Retz
02 40 32 73 43 (à partir de 19h)
ou godarddominique@wanadoo.fr
Site internet : <http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket>

Gym Santé Loisirs : reprise des activités le 11 septembre !

Vos vacances ont été actives et sportives et vous voulez rester sur cette dynamique ? Vous avez préféré privilégier le farniente et la gourmandise et vous voulez vous reprendre en main ? N'hésitez pas à venir nous rejoindre, salle Gatien, dans les différents cours collectifs de fitness proposés par l'association USP GSL.

Programme et planning des cours :

- Fitdance (équivalent zumba) : le lundi de 19h30 à 20h30 et de 20h30 à 21h30 avec Mélanie.
- Gym (renfo musculaire et cardio) : le mardi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30 avec Thierry et le jeudi de 18h30 à 19h30 avec Solenne.
- Step : le jeudi de 19h30 à 20h30 avec Solenne et le samedi de 9h15 à 10h15 avec Adeline.
- Multi-activités (Renfo, step, LIA, zumba...etc, en alternance par périodes de 3 semaines) : le samedi de 10h30 à 11h30 avec Adeline.

Inscriptions : le mercredi 6 septembre de 18h à 19h30, bureau salle Gatien.

Possibilité de s'inscrire à plusieurs cours (tarif dégressif). Une séance d'essai est possible avant de finaliser votre adhésion.



Conditions :

Etre âgé de 18 ans au moins dans l'année, fournir obligatoirement à l'inscription une enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse, une photo récente format identité, le(s) chèque(s) de paiement des cours et cotisation et, pour les nouveaux adhérents, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du fitness.

Renseignements complémentaires et bulletin d'inscription : <http://usp-gsl-pontsaintmartin.clubeo.com>

Contacts : Anne Fétiveau : 06 82 15 81 35 et Jocelyne Masson : 06 99 25 94 42

FC Grand Lieu

Une nouvelle saison footballistique démarre. Nous souhaitons à tous nos éducateurs, dirigeants, joueurs une belle saison pleine de réussites. Nous encourageons bénévoles, supporters, sponsors à nous rejoindre pour partager nos valeurs et nos ambitions. Les inscriptions sont encore possibles.

Nathalie Thomas se tient à votre disposition si besoin au 06 50 63 33 54

Retrouvez-nous sur internet ou sur Facebook : FC Grand Lieu

Sur les Chemins d'Herbonne

Le saviez-vous ? Martin Olivier, né à Pont Saint Martin, soldat du 1^{er} Empire, fut dans le 56^{ème} régiment d'infanterie du 2^{ème} corps d'armée du Maréchal Oudinot. Il participa à la campagne de Russie. Il mourut à la Bauche-tue-loup le 18 juillet 1861.

Vous pouvez lire son histoire sur le dernier bulletin de l'association de recherche historique : Sur les chemins d'Herbonne. Disponible à la lecture à la médiathèque, et en vente le vendredi de 15h à 17h lors de la permanence de l'association au 3^{ème} Lieu.

La classe 68 a fêté ses 69 ans

C'était le 8 juin dernier. D'abord réunis à la salle du Vieux Pressoir pour l'apéritif, une cinquantaine de « conscrits » de Pont Saint Martin se sont retrouvés dans la bonne humeur. Puis, l'équipe BCC 48 a pris la direction du restaurant « la Colombière » où un délicieux repas leur était servi. Retour ensuite au Vieux Pressoir pour continuer avec jeux de cartes, boules, palets et « grenouille » jusque tard dans la nuit.

La journée, bien remplie, s'est terminée par la traditionnelle brioche. Mais il faut déjà penser à fêter les 70 ans. Un voyage de 10 jours est prévu en Irlande fin mai début juin 2018. Si vous avez 70 ans en 2018 et si la verte Irlande vous tente pour fêter cet anniversaire, il reste des places ! Vous pouvez nous contacter au 06 21 74 31 99 ou au 06 32 70 05 40.

Maison de retraite la roseliere: un «quartier» vivant et bien géré

Mardi 20 juin, l'association de gestion de la Maison de Retraite tenait son assemblée générale annuelle en présence des résidents, de leurs familles, des professionnels et de nombreux bénévoles. Tous les rapports ont été adoptés à l'unanimité.

Après un mot de remerciements aux personnels et bénévoles de Martine Chabirand, 1^{ère} adjointe, Madeleine Bournigal, présidente de l'association, a dressé le rapport moral, rappelant les actions des différentes commissions réunissant au total près de 50 bénévoles.

Anne Madinier, directrice, a détaillé le rapport financier 2016 de la structure (73 lits, dont 12 en secteur protégé, avec 36 équivalents temps pleins professionnels), en concluant : «*L'année se solde par un léger excédent. La situation financière est saine, avec une bonne trésorerie qui permet de faire face à d'éventuels coups durs*». Le commissaire aux comptes a certifié les comptes et confirmé la bonne gestion financière de la Roselière.

La directrice a rappelé quelques points marquants de l'année 2016 : «*La Roselière comptait 18 hommes et 53 femmes au 31 décembre. 7 personnes ont été accueillies de manière temporaire. 23 décès ont été enregistrés. La moyenne d'âge s'élève à 88,6 ans. De nombreuses formations ont été suivies par l'ensemble du personnel, notamment sur la bien traitance*». Anne Madinier a détaillé les animations très diverses proposées aux résidents, mois après mois: sorties, chant choral, activités manuelles, lecture de la presse, Molky, diaporama, concerts, jeux, etc... De nouveaux travaux (pose de rails plafonniers dans les chambres pour faciliter les mobilités) sont programmés fin août. Emmanuelle Simon quittera la structure le 30 juin, après avoir parfaitement assuré l'intérim de la direction pendant 7 mois.

Deux nouveaux membres sont cooptés: Nadine Lienard et Cécile Solier. En sus de la réélection des cinq membres sortants, le conseil d'administration enregistre l'entrée de deux nouveaux membres : Daniel Deniaud et Yves François.

Nouveau bureau de l'association de gestion de la maison de retraite Yves FRANCOIS prend le relais de Madeleine BOURNIGAL

Mercredi 21, lors de l'élection du nouveau bureau, ont été élus à l'unanimité :

Président : Yves Francois
 Vice-président : André Variot
 Secrétaire : Chantal Variot
 Secrétaire adjointe : Chrystel Adam
 Trésorière : Huguette Rayneau
 Trésorière adjointe : Madeleine Bournigal

Les rendez-vous de Septembre

du 31 août au 3 septembre
Tournoi seniors régional/national, organisé par l'USP
 Basket
 Salles Gardin et Coubertin

Samedi 2
La Marchipontaine, organisée par l'USP
 Marchipontains et le Comité des Fêtes
 Salle Gatién, 18h30

Dimanche 3
Attraction de voitures et vide grenier, organisés par les Fous Roulants
 Les landes de Viais, toute la journée

du 6 au 24
Exposition photomontages, (voir p. 6)
 Salle d'Animations, aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Dimanche 10
Vide grenier, organisé par l'Eveil de La Bénétière
 Rue du Fonteny, de 8h à 18h

Mercredi 13
Assemblée générale, organisée par Musique et Danse
 Boîte à Musique, 20h30

du 14 au 24
Tournoi Senior, organisé par l'USP Tennis
 Halles de Tennis et salle Coubertin,
 18h/2h en semaine, 9h/2h le week end

Mercredi 20
Heure du Conte, Médiathèque, de 16h à 16h30

du 26 septembre au 11 octobre
Exposition Le Petit Bourreau de Montfleury, par Marty Planchais (voir p.6)
 Salle d'Animations, aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Vendredi 29
Assemblée générale, organisée par PSMA
 Salle Saint Martin, 20h

Samedi 30
Tournoi de fléchettes, organisé par les DartMagnac
 Salles des Fêtes, 10h

Dimanche 1^{er}
Vide grenier, organisé par l'Amicale Laïque
 Halles de Tennis, 9h-18h

En octobre

Les calendriers de collecte évoluent sur le territoire

Dans le cadre du nouveau marché lié à la collecte des déchets, le planning de collecte évolue afin de fluidifier le fonctionnement du service. Désormais, les bacs gris et jaunes du territoire de Grand Lieu seront collectés sur 5 jours, du lundi au vendredi. La journée du samedi sera consacrée au report de collecte en cas de jours fériés. Cette nouvelle organisation implique des changements pour certaines communes : des zones ont été créées pour délimiter les secteurs de collecte et des jours de collecte sont parfois modifiés.

Les communes concernées par ces évolutions sont : Le Bignon, Geneston, Pont Saint Martin, Saint Colomban, Saint Lumine de Coutais, Saint Philbert de Grand Lieu.

Afin d'accompagner les habitants dans cette évolution, chaque foyer a normalement reçu le nouveau planning de collecte en juillet. Ils y trouveront également toutes les informations pratiques liées à la collecte des déchets : horaires et future carte d'accès des déchetteries, dates des collectes des équipements électriques et électroniques, les rattrapages des jours fériés et les coordonnées du service de collecte des déchets.

Si vous n'avez pas reçu ce courrier, le planning est disponible sur www-mairie-pontsaintmartin.fr ou en mairie.

RENCONTRE POUR L'EMPLOI Jeudi 28 septembre - 14h

Gratuite et ouverte à tous

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES, 17 RUE DE LA GUILLAUDERIE
PARC D'ACTIVITÉS DE TOURNEBRIDE, 44 118 LA CHEVROLIÈRE

CDD
CDI
INTERIM

SAVOIR FAIRE
SALAIRE
RECRUTEMENT

RESPECT
SAVOIR-ÊTRE
PONCTUALITÉ

ADAPTABILITÉ
MOTIVATION
COMPÉTENCES

**Le vrai visage du
marché du travail...**

«...et ses mutations»

Animée par un professionnel du recrutement local.

Point Relais Emploi (ouvert le matin uniquement)

Contact : Emmanuelle BORE 02.51.78.47.83
pointrelaisemploi-tournebride@cc-grandlieu.fr

Grand Lieu
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Centre de Soins Infirmiers Associatif

C'est en présence d'anciens bénévoles et salariées, venus pour l'occasion rejoindre les équipes actuelles et les patients ainsi que les représentants de communes et organismes partenaires, que s'est tenue cette assemblée générale particulière, l'association y fêtant ses 40 ans.

Depuis 1976, les équipes de bénévoles se sont succédées pour faire vivre, avec les salariées, un modèle alternatif de santé de proximité. Inscrit dans une démarche d'économie sociale et solidaire, le centre de soins rejette toute notion de profit sur le dos de la maladie. Les salariées et les bénévoles y travaillent en étroite collaboration, sans notion de hiérarchie. Cette particularité est une richesse qui est propice à une plus grande efficacité du collectif. Le patient peut, s'il le souhaite, devenir acteur de sa santé.



Le Centre de Soins Infirmiers fait aujourd'hui partie du paysage du monde de la santé, il détient une place importante dans le territoire des 6 communes où il intervient (Bouaye, Les Sorinières, Pont-St-Martin, St-Aignan, Brains et St-Léger). À l'issue de cette assemblée générale, le conseil d'administration a reconduit le bureau sortant dans ses fonctions.

Contact (le président) : 06 84 88 41 36

Ateliers du CLIC Vivre son âge



Vous avez plus de 60 ans et vous avez envie de vieillir en bonne santé ? Participez à un cycle de 8 ateliers gratuits proposés par le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique.

Ils se dérouleront au 3^{ème} Lieu, les jeudis de 10h à 12h, du 7 septembre au 26 octobre, et auront pour thème « le bien vieillir », « mon quotidien, mon environnement », « développer la conscience de l'instant », « les premiers gestes en cas de chute », « activité physique » (3 séances), « le bilan ».

Inscription au CLIC au 02 40 36 06 42.

Service de garde Allo santé

MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

PHARMACIES

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies ou consultables par téléphone via le 3237. La pharmacie de permanence est de garde du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

INFIRMIÈRES À DOMICILE

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96
Soins à domicile 7 jours sur 7

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal
02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82
Soins à domicile 7 jours sur 7

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

HORAIRES :

Le lundi, mercredi, jeudi :
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public l'après-midi)

Le vendredi :
de 8h45 à 16h15

Le samedi : de 9h à 12h
(état civil et formalités administratives uniquement)



Permanences diverses

PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Antenne PMI dans l'annexe de la Mairie : sur rendez-vous au 02 40 78 70 25 : Consultations d'enfants 0 à 6 ans, le 1^{er} et 3^{ème} jeudi après-midi du mois, et permanence avec la puéricultrice, le 1^{er} et 3^{ème} mardi matin et 2^{ème} et 4^{ème} jeudi après-midi. Si besoin, possibilité de visite à domicile de la puéricultrice

Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

Assistantes Sociales Sur RDV, au 02 40 78 70 25

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)
Mercredi 20 septembre de 11h à 12h

AUTRES PERMANENCES :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

Conciliateur de Justice

Madame Sourdain - Mairie de Bouaye - Salle des permanences
Vendredi 15 septembre - 02 51 70 55 55

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17, - après 20h et le week-end, faire le 17.

ETAT CIVIL

MARIAGES

Gwenaël Perier et Jahaira Ceballos Ontiveros
Jean-Baptiste Remaud et Chloé Blaire
Guillaume Gautreau et Bérénice Charrier

DÉCÈS

Cédric Le Bihan
Joséphine Deautais née Cholet
Gustave Alix
Madeleine Bugel
Jean-Luc Corbineau
Bernard Léné
Jules Blineau
Thérèse Zenanra

NAISSANCES

Lucas Denais
Chloé Robin
Thibault Chassé
Juliette Fenouil
Hugo Macé
Naëlle Legac Desloges
Nolan Sevestre
Aronn Prévost
Côme Gourrier
Chloé et Louise Decante
Enzo Marais
Gaëtan Marceau